



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 80/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 24 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 01 DEC. 2015

Affiché le : 30 NOV. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 19 novembre 2015.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, LE GUIRIEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MME GARBIN et M. MARTIN.

**ABSENTS** : Mme SUZE et MM. FERTE et LACLAU.

**PROCURATIONS**

Mme FIEVRE  
M. ANDUZE

à  
à

Mme MAUREL  
M. BERNES

**SECRETARE** : M. BENHADJ a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : URBANISME - Lotissement « les Jardins Fleuris » - attribution de nom pour la résidence Promologis (7 logements).**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a été saisie par la SA Promologis afin que la commune procède à l'attribution d'un nom à la résidence Promologis comprenant 7 logements dans le lotissement « les Jardins Fleuris » chemin de Peyrelong à Aussonne.

Promologis propose le nom de « le Petit Square » en référence au nom du lotissement et la thématique du jardin : « le petit square » des jardins fleuris.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette attribution de nom.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- D'accepter la proposition et de dénommer la résidence « le petit square ».

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 27 novembre 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

